

Atelier SCoT Centre Ardèche « Mobilités, transports et connexions »

Jeudi 21/01/2016 de 14h30 à 16h30

ERA PRIVAS

Objectif de l'atelier : présentation de l'état de la réflexion sur les sujets mobilité/transports et connexions, échanges avec les partenaires « experts » identifiés par l'équipe du syndicat mixte Centre Ardèche. Parmi eux étaient invités aux ateliers :

- Elus du Comité de Pilotage du SCoT ;
- Vice-Président thématiques du Syndicat Mixte Centre Ardèche ;
- Elus référents des intercommunalités ;
- Partenaires publics associés ;
- Partenaires en lien à la thématique ;
- Membres du Conseil Local de Développement Centre Ardèche

Partenaires présents : Jérémy MANDON (chargé de mission, Centre socio-culturel de Saint-Agrève), Teresa RENER (chargée de mission, Pôlénergie), Laure HAILLET (chargée de mission service urbanisme du Conseil Départemental de l'Ardèche), Fabien RAVIER (chargé de mission, Communauté de communes Val Eyrieux), Christophe DUCHEN (délégué territorial, Agence Régionale de Santé, délégation Ardèche), Fabrice SANCHEZ (responsable pôle aménagement du territoire, Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche), Claude FILLOT (chargée de mission TEPOS, Communauté de communes Pays de Vernoux), Yann VIVAT (Elu, 2^{ème} vice-président en charge des mobilités, accessibilité à la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche), Stéphane ROURE (Chef de la délégation territoriale Nord Ardèche, Direction des Territoires de l'Ardèche), Sarah BERKHOUNE (Direction des politiques territoriales Région Auvergne Rhône Alpes), Marcel HUDELLOT (Conseil Local Développement Centre Ardèche)

Equipe du SCoT : Séverine LEON, Fabien TREILLARD, Antoine BARANNE

I-Présentation de l'état de la réflexion sur les sujets mobilité/transports et connexions, échanges

Présentation de l'état de la réflexion-voir pièce-jointe au compte-rendu. Ci-dessous sont détaillés les points d'approfondissement du diagnostic de SCoT proposés par les partenaires sur le volet mobilité/transports/connexions.



Les habitants et la mobilité :

Partenaires :

- approfondir la composition des bassins de vie ;
- la mobilité des actifs ;

Réseaux routiers :

Partenaires :

- les traverses sont majoritairement réalisées. Quel sera l'apport du SCoT sur ces sujets ?

Equipe SCoT :

-le SCoT a d'abord pour objectif de révéler les fonctionnements/dysfonctionnements d'un territoire. Il sera intéressant d'observer l'urbanisation en cours sur ces traversées de village, les pollutions engendrées, les problématiques de circulation...

Transports en commun :

Partenaires :

- Préciser que la ligne de voyageur est ouverte uniquement en cas de travaux sur la rive gauche ;
- Bien évoquer « car Rhône-Alpes » dans la diapositive ;
- faire échos des projets des différents AOTU dans le SCoT ;
- Evoquer l'offre de transport scolaire utilisable également pour tous voyageurs ;
- L'agglomération de Privas Centre Ardèche est gestionnaire des transports scolaires ;
- Les partenaires pointent l'absence d'offre en transport en commun entre les deux rives du Rhône sur le secteur La Voulte/Le Pouzin/Loriol/Livron ;

Modes actifs :

Partenaires :

- Préciser que la marchabilité est favorisée par de nouveaux aménagements et infrastructures notamment dans une vocation touristique. Des réflexions méritent d'être posées (zone du Lac-centre ville Privas) dans les centres villes ;
- Aux alentours de grands équipements (collègues, lycée...), la marche à pied est de plus en plus sécurisée ce qui permet de développer les modes actifs ;
- Rajouter la vallée de la Payre, liaison Vernoux ;
- Rajouter les chiffres de fréquentation des itinéraires touristiques afin de voir s'il y a un usage au-delà de la fréquentation touristique de ces axes ;
- Se rapprocher des services de la Région pour ces chiffres de fréquentation ;
- Un appel à projet mobilicco est en cours pour soutenir ce type de projet ;

Logistique urbaine :

Partenaires :

- un sujet important dans le cadre du SCoT est le transport du bois, notamment dans la vallée de l'Eyrieux (limitation des tonnages...);

II- Focus workshop/mobilité : présentation démarche workshop et extrait audio/vidéo

La stratégie de concertation s'est écrite en croisant les regards des élus, techniciens et citoyens par le CLD afin de dégager et hiérarchiser des moyens.

- les phases d'avancement du SCoT Centre Ardèche

La construction s'appuie sur les différentes phases du SCoT (diagnostic, PADD et DOO) afin d'être en adéquation avec les besoins de mettre en discussion certaines thématiques.

- les publics à mobiliser : élus, partenaires, habitants

Et sur les différents publics à mobiliser (élus, partenaires et habitants) selon ces phases.

Madame LEON rappelle la démarche engagée de randonnées sur le territoire avec les étudiants. En partenariat avec le CAUE de l'Ardèche et les Universités (Institut d'Urbanisme de Grenoble et Ecole d'Art d'Annecy) ont eu lieu, sur 5 jours, les traversées d'étudiants sur le Centre Ardèche. Sur 7 itinéraires ils ont descendu la vallée en suivant les cours d'eau pour s'intéresser à « l'eau et l'occupation humaine ».

Ce travail de terrain a donné lieu à une restitution publique le 21 novembre sur le marché de Privas : autour de 7 coupes représentant les 7 itinéraires. Suivi d'enregistrements autour de 5 thèmes dans les conditions d'un plateau radio. (Agriculture, accueil des populations, économie, culture, mobilité). Une des coupes est exposée lors de cet atelier.

III- Animation en sous-groupe

Compte-rendu du Sous-groupe 1

Présents :

Jérémy MANDON, Teresa RENER, Laure HAILLET, Fabien RAVIER,
Christophe DUCHEN, Séverine LEON, Antoine BARANNE

Quelles sont pour vous les principales routes du Centre Ardèche, leurs usages principaux, points noirs rencontrés ?

Les axes routiers principaux sont représentés sur la carte :

- D 120 : de la Voûte au Chambon sur Lignon ;
- D86 : traverse basse-vallée du Rhône (Beauchastel-Le Pouzin) ;
- D578 : Tournon-Lamastre-Le Cheylard-Aubenas ;
- D150 : Saint-Agrève-Le Puy en Velay ;
- D121 : Saint-Agrève-Annonay ;
- D22 : Le Pouzin-Privas ;
- D104 : Le Pouzin-Privas ;
- D120 : Vernoux-en-Vivaraïs-Le Cheylard ;
- D2 : Privas-Le Teil ;



Les participants soulignent l'importance de deux autres axes routiers aux vocations essentiellement touristiques ou économiques :

- D122 : Privas vers Saint-Martial (Mont Gerbier) ;
- D120 : Arcens-Le Cheylard ;

Veillez indiquer les principales relations (tous motifs de déplacements confondus) entre communes du territoire.

Pour les partenaires, les routes les plus empruntées quotidiennement sont la D22, D86.

Les partenaires identifient deux bassins distincts en ce qui concerne les relations « santé, hospitaliers » :

- bassin Saint-Agrève, Le Cheylard, Vernoux-en-Vivaraïs ;
- bassin Privas-La Voûte ;

Quels sont les grands projets (en cours de réalisation ou à venir) en matière de transport et mobilité en Centre Ardèche ou dans un rayon de 10km autour de son périmètre ?

Les partenaires identifient :

- déviation de Livron-Loriol ;
- déviation : Guilherand-Granges ;
- réflexions sur 3ème pont au nord de Valence ;
- réflexions sur réouverture ligne train et de certaines gares (Le Teil, Le Pouzin, La Voûte) ;
- développement du Port du Pouzin ;

Le Plan de désenclavement routier de l'Ardèche identifie les priorités d'évolution du réseau routier.

Quels sont les nœuds de communication ? Existe-t'il sur ces nœuds des infrastructures dédiées de type pôle d'échange multimodal ?

Les nœuds de communication routiers majeurs sont :

- Saint-Agrève
- Le Pouzin
- Le Cheylard
- Beauchastel
- Privas

-Nonières

Les participants s'accordent sur le fait de l'importance de la commune de Nonières comme point de convergence vers les principaux bourgs-centre du territoire du SCoT (Lamastre, Vernoux, Le Cheylard...) sur la partie des Boutières. La commune du Pouzin est la principale « porte d'entrée » du territoire.

Les participants évoquent l'importance des connexions intervallées dont la liaison Privas-Les Ollières sur la D2 semble être la plus représentative sur le territoire.

Plusieurs aires de covoiturage maillent le territoire. Parmi les principales aires connues :

- Le Pouzin (avec présence de bornes électriques) ;
- Saint-Agrève ;
- Vernoux (3 aires) ;



Cette liste peut être complétée via le schéma bi-départemental de covoiturage Drôme-Ardèche.

Une aire de covoiturage située hors-territoire SCoT à Saint-Symphorien sous-Chomérac est très fréquentée (relation entre Privas-Le Teil).

Une pratique d'autostop est constatée entre Privas et Aubenas (pour des motifs de déplacement liés à l'enseignement), et sur la D86 en période touristique. Le positionnement des bornes de recharges électriques est peu connue à part sur l'aire de covoiturage du Pouzin où il est par ailleurs constaté la présence d'un arrêt de car.

Les participants s'accordent sur l'importance de l'accessibilité sur le secteur du Cheylard pour la dynamique économique du territoire.

Les habitants doivent davantage prendre conscience du coût de la mobilité lors de l'achat ou d'une location. (voir outil E-mob).

Compte-rendu du Sous-groupe 2

Présents :

Fabrice SANCHEZ, Claude FILLOT, Yann VIVAT, Stéphane ROURE, Sarah BERKHOUNE, Fabien TREILLARD

Quelles sont pour vous les principales routes du Centre Ardèche, leurs usages principaux, points noirs rencontrés ?

- Axe La Voulte – Privas ;
- Axe Le Pouzin – Chomérac – Privas (trop peu utilisé selon les participants qui trouvent dommage que les poids lourds continuent à passer par la vallée de l'Ouvèze alors que la route qui passe par Chomérac est adaptée)
- Axe Vernoux – Lamastre ;
- Axe Saint Laurent du Pape - Le Cheylard par la vallée de l'Eyrieux ;



Les partenaires ont ensuite caractérisé l'utilisation des voies de communication (travail, transport de marchandise, transport de bois Les partenaires ont insisté sur la problématique des camions de bois qui viennent de Haute-Loire et qui passent par la montagne, parfois en altérant la route, pour apporter le bois jusque sur le territoire).

Le territoire est ouvert sur différentes villes importantes à l'extérieur du territoire :

- Valence ;
- Saint Etienne ;
- Le Puy ;

Les personnes du sous-groupe (notamment MM. SANCHEZ et VIVAT et Mme FILLOT) se sont attardés sur les points noirs :

- Le pont du Pouzin ;
- Plusieurs points noirs entre Privas et Les Ollières, au niveau du col du moulin à vent et en descendant sur Les Ollières ;

- Entre Le Cheylard et Arcens (l'exemple des camions de livraison des bouteilles a été cité) ;
- La traversée de plusieurs centres bourgs a été pointée comme points noirs : Lamastre, Vernoux et La Voulte ;

Quels sont les grands projets (en cours de réalisation ou à venir) en matière de transport et mobilité en Centre Ardèche ou dans un rayon de 10km autour de son périmètre ?

Le territoire compte plusieurs projets de réalisation de voies douces :

- Entre Chomérac et Privas (cette voie sera réalisée quand le SCoT sera approuvé) ;
- Entre Le Cheylard et Saint Agrève ;
- Entre Le Cheylard et Lamastre ;
- Projet de développement de la via Rhôna ;
- Projet vers en cœur de bourg à Vernoux ;



Quels sont les nœuds de communication ? Existe-t'il sur ces nœuds des infrastructures dédiées de type pôle d'échange multimodal ?

Les personnes du groupe ont essayé de pointer des nœuds de communication multimodaux. Il y a eu un petit débat sur ça car le territoire n'en possède pas vraiment, à part à Privas. Le plus grand à proximité est à Saint Péray (qui fait partie de l'agglomération de Valence Romans pour les personnes du groupe).

Le territoire compte plusieurs aires de covoiturage : 3 à Vernoux, au Cheylard, au Pouzin et à Lamastre. Les personnes soulignent qu'elles ne peuvent pas dire s'il y en a sur la montagne ardéchoise car elles ne connaissent pas cette partie du territoire.

La seule borne de recharge de véhicules électrique du territoire est au Pouzin. Les partenaires indiquent qu'une installation de bornes a été proposée à Vernoux mais qu'elle a été refusée en raison du coût d'installation (2500€) et au regard du nombre de personnes possédant un véhicule électrique à Vernoux (1 personne).

Veillez situer les zones les moins développées en ADSL/réseaux mobiles

A la question des communications numériques, les personnes de l'atelier sont d'accord avec la carte qui a été présenté : la 2G est présente partout (c'est parfois une mauvaise couverture mais une couverture quand même !) par contre la 3G est absente de la montagne et est parfois présente uniquement dans les bourgs-centres et diminue quand on s'en éloigne. Les participants indiquent que parfois, la 3G fonctionne parfois mieux que l'internet filaire puisque les réseaux souffrent parfois de difficultés techniques (infiltration d'eau par exemple) et que la réparation peut-être longue.

IV-Conclusions sur les suites à donner

Le diagnostic des transports, mobilités, connexions sera complété par l'ensemble de ces apports. Une carte de synthèse des constats permettra de poursuivre sur le 2^{ème} atelier sur les enjeux du territoire sur ces thématiques. Ce 2^{ème} atelier aura lieu au printemps. Les travaux de cet atelier seront présentés en cotech SCOT ainsi qu'en comité de pilotage SCOT prochainement.